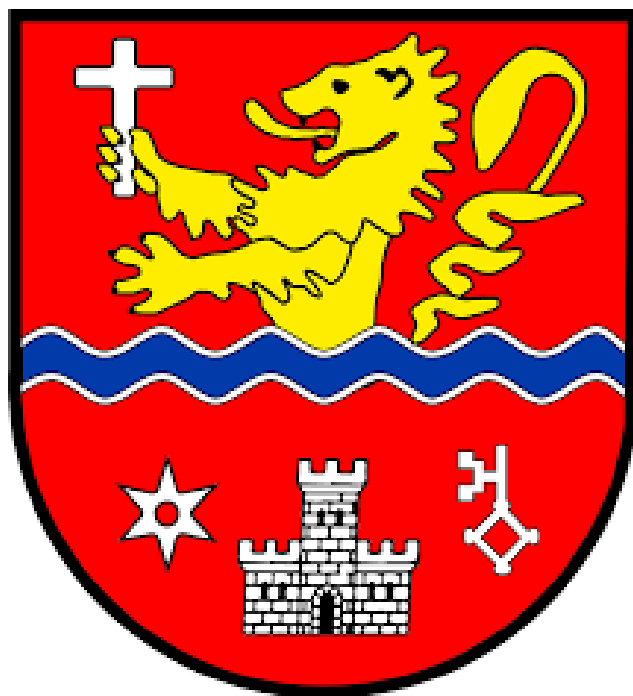


ANNEXE AUX COMPTES



Cadre légal

La loi sur les finances communales (LFCo) du 22 mars 2018, l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) fixent le cadre légal de l'établissement des comptes des communes.

L'annexe ici est définie selon l'art. 18 de la loi sur les finances communales (LFCo) et contient :

- a) indique la limite d'activation, les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à ces règles, à la condition que la dérogation soit conforme au cadre légal;
- b) offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, y compris des principes les plus importants régissant l'établissement du bilan et l'évaluation, en particulier les taux d'amortissement;
- c) contient l'état du capital propre;
- d) contient le tableau des provisions;
- e) contient les tableaux des participations et des garanties;
- f) présente, dans le tableau des immobilisations, des informations détaillées sur les placements de capitaux;
- g) fournit des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers;
- h) affiche, pour chaque indicateur financier défini par la présente loi, les valeurs de la commune.

Le règlement communal des finances (Rfin) adopté par l'assemblée communale le 8 avril 2021, approuvé par la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts le 17 mai 2021, retient les dispositions principales suivantes :

Limite d'activation des investissements (art. 42 LFCo, art. 22 OFCo, art. 3 RFin)	Fr. 30'000.00
Compétences financières du conseil communal :	
- Dépense nouvelle (art. 33 al. 1 let. a OFCo)	Fr. 50'000.00
- Crédit additionnel (art. 33 al. 3 LFCo, art. 33 OFCo)	10% du crédit et inférieur à Fr. 10'000.00
- Crédit supplémentaire (art. 36 al. 3 LFCo, art. 33 OFCo)	10% du crédit et inférieur à Fr. 10'000.00
Autres compétences décisionnelles du conseil communal :	
- Ventes et achats de terrains	jusqu'à Fr. 50'000.00

Principes régissant l'établissement du bilan et l'évaluation

Les principes régissant la présentation des comptes (annualité, comptabilité d'exercice, spécialité, prudence, produit brut, importance, spécialité qualitative, spécialité quantitative, spécialité temporelle, comparabilité, permanence, continuité) mentionnés à l'art. 40 LFCo ont été suivis, sans dérogation.

Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale à la date de clôture. Pour le passage à MCH2, selon les différents objets, la valeur vénale a été calculée en capitalisant le rendement locatif ou en retenant une moyenne entre la valeur de rendement et la valeur de substance.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de construction. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en considérant la durée d'utilisation. Les durées d'utilisation, les taux d'amortissement fixés dans la directive 4 du SCom ont été suivis. La liste non exhaustive des durées d'utilisation et taux d'amortissement figurent ci-après :

Immobilisations	Durée d'utilisation	Amortissement linéaire
Routes	40 ans	2.50%
Bâtiments	33 1/3 ans	3.00%
Captages, stations de pompage	50 ans	2.00%
Installations de mesure, de commande	20 ans	5.00%
Conduites et hydrantes	80 ans	1.25%
Meubles, machines, véhicules	10 ans	10.00%
Immobilisations incorporelles	10 ans	10.00%

La directive 4 du SCom fixe des durées d'utilisation et des taux d'amortissement différents selon les composants du réseau d'eau potable. Un taux moyen a été retenu pour certains investissements dont la recherche historique des valeurs d'acquisition et de construction n'a pas permis de distinguer précisément les composants.

Au même titre que les investissements, les subventions obtenues, désormais portées au passif du bilan, sont amorties par le compte de résultats. Le taux d'amortissement appliqué est identique à celui de l'objet pour lequel la subvention a été versé. Tout comme les subventions, les taxes de raccordement facturées à des tiers sont également portées au passif du bilan désormais. Etant donné qu'elles ne sont pas rattachées à un bien particulier mais à une tâche (accès au réseau d'eau, au réseau d'eaux usées), l'utilisation ou la dissolution de ces taxes est linéaire et considère un taux de 4.00% (directive 13 du SCom).

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS :

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercice : 2025

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Motif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	5 495 025.71	Attributions aux FS, capitaux propres		498 863.62	Prélèvements sur les FS, capitaux propres		5 910.78	2900	Financement spéciaux enregistré sous capital propre	5 987 978.55
29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	2 984 046.63	35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	175 036.05	45		0.00	29001	Financement spécial, approvisionnement en eau	3 159 082.68
29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 500 944.38	20687.20 + 35	Attribution au financement spécial maintien de la valeur	323 827.57	45		0.00	29002	Financement spécial, traitement des eaux usées	2 824 771.95
29003	Financement spécial, élimination des déchets	10 034.70	35	Attribution au financement spécial équilibre du compte	0.00	45	Prélèvement sur financement spécial équilibre du compte	5 910.78	29003	Financement spécial, élimination des déchets	4 123.92

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Modif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2930	Préfinancements	6 533 080.58	Attributions		0.00	Prélèvements		198 069.20	2930	Préfinancements	6 335 011.38
29300	Préfinancement centre sportif et culturel	6 533 080.58				4841	Dissolution préfinancement	0.00	29300	Préfinancement centre sportif et culturel	6 335 011.38
						4893	Prélèvement préfinancement	198 069.20			

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Motif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF
2950	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3 808 633.40	Attributions à la réserve liée au retraitement		0.00	Prélèvements de la réserve liée au retraitement		546 009.30	295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	3 262 624.10
29500	Patrimoine administratif, autres	3 808 633.40				4895	Utilisation réserve de réévaluation	546 009.30	29500	Patrimoine administratif, autres	3 262 624.10
29501	Approvisionnement en eau	0.00							29501	Approvisionnement en eau	0.00
29502	Traitement des eaux usées	0.00							29502	Traitement des eaux usées	0.00
29503	Gestion des déchets	0.00							29503	Gestion des déchets	0.00

Capitaux propres au 1er janvier 2025			Changement intervenus pendant l'exercice						Capitaux propres au 31 décembre 2025		
Comptes	Libellés	CHF	Comptes	Motif de l'augmentation	CHF	Comptes	Motif de la diminution	CHF	Comptes	Libellés	CHF
299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 456 228.01	Augmentation		649 487.00	Diminution		252 217.76	299	Excédent (+) ou Découvert (-) du bilan	22 853 497.25
29900	Résultat annuel	252 217.76		Excédent de revenus année 2025	397 269.24	29990	Virement excédent de revenus année 2024 compte de résultat	252 217.76	29900	Résultat annuel	397 269.24
29990	Compte général	22 204 010.25	29900	Virement excédent de revenus année 2024 compte de résultat	252 217.76				29990	Compte général	22 456 228.01

L'attribution de l'exercice au financement spécial traitement des eaux usées comprend un montant de CHF 86'100.00 (année précédente CHF 74'900.00) correspondant aux taxes de raccordement facturées (compte 7201.6370.00) dans compte des investissements.

Tableau des provisions (205 + 208)

Exercice : 2025

205	Provisions à court terme							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification				Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement		
20550.00	Provision à court terme chauffage à distance (CAD)	200 000.00		4 954.90			195 045.10	
20560.00	Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	2 800.00		2 800.00		2 734.40	2 734.40	

208	Provisions à long terme							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification				Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement		
20850.10	Provision assainissement butte de tir Chavannes-les-forts	45 000.00					45 000.00	
20860.00	Provision assainissement Caisse de pension Etat de Fribourg	2 803.90		69.50		2 734.40	0.00	
20890.03	Réserve bassin de rétention	46 296.30					46 296.30	
20890.05	Provision pour remaniement	198 263.80					198 263.80	

Total des provisions à court terme	202 800.00	0.00	7 754.90	0.00	2 734.40	197 779.50
Total des provisions à long terme	292 364.00	0.00	69.50	0.00	2 734.40	289 560.10

Total des provisions	495 164.00	0.00	7 824.40	0.00	5 468.80	487 339.60
----------------------	------------	------	----------	------	----------	------------

Tableau des engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers (209)

Exercice : 2025

209	Engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers							
Numéro de compte	Libellés	Valeur comptable au 01.01.2025	Modification				Valeur comptable au 31.12.2025	Commentaire sur la modification et/ou le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution	Reclassement		
20930.00	Réserve contribution de remplacement place de jeux	6 000.00					6 000.00	

Total des engagements envers les financements spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	6 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	6 000.00
---	----------	------	------	------	------	----------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS :

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Exercice : 2025

Nom, siège, forme juridique	Domaine d'activité	Capital nominatif	Part de propriété	Part des voix E = Exécutif / L = Législatif	Autres détenteurs de parts importantes	Valeur comptable au 31.12	Valeur d'acquisition	Norme de présentation des comptes (MCH1, MCH2, CO, etc)	Flux financiers pendant l'exercice	Risques spécifiques
Groupement de communes selon article 121 LCo										
Association du Cycle d'Orientation de la Glâne	Ecole obligatoire		64 766 271.60	L	Communes glânoises	6 410 959.75				
Association du Réseau Santé de la Glâne	Homes, soins à domicile		49 136 503.35	L	Communes glânoises	4 863 830.15				
Syndicats de communes selon article 123 Lcom										
Personnes morales de droit privé										
Société simple, en nom collectif ou commandite										
Rapport contractuels conclus en vue de l'accomplissement de tâches communales										

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS : TABLEAU DES GARANTIES

Participations en vue de l'accomplissement de tâches publiques

Exercice : 2025

Nom des destinataires/du cocontractant ou de la cocontractante	Rapport juridique	Indications sur les prestations couvertes par la garanties; nature, montant, caducité, intérêts, etc	Flux financiers pendant l'exercice (CHF)	Autre précisions spécifiques
Entreprises de droit privé selon CO/CCS				
Entreprises de droit public				
Contrats de droit public				
Autres engagements / leasing				
Leasing d'exploitation	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de		
		Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500871, durée de 12 mois, du 01.04.2025 au 31.03.2026	5 008.50	Leasing en cours
	Leasing	- Photocopieurs écoles de Siviriez, Prez-vers-Siviriez et Villaraboud + imprimante école de		
		Villaraboud (Cercle scolaire de Siviriez) :		
		contrat de leasing n° 500794, durée de 11 mois, du 01.05.2024 au 31.03.2025	1 669.50	Leasing terminé
		(suite nouveau contrat de leasing n° 500871)		
	Leasing	- Photocopieur administration communale de Siviriez + imprimante service comptabilité :		
		contrat de location n° 500394, durée de 60 mois, du 01.04.2023 au 31.03.2028	2 744.80	Leasing en cours

Comptabilité des immobilisations - 2025

Commune Siviriez

Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Valeur d'acquisition / coût de construction	Amortissements cumulés au 31.12.2024	Valeur au bilan au 01.01.2025	Amortissement annuel planifié 2025	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		47 219 509.25	-16 054 937.91	29 565 819.64	-1 170 360.95	0.00	0.00	0.00	29 994 210.39
1400	Terrains (bâti et non bâti)	257 535.00	0.00	257 535.00	0.00	0.00	0.00	0.00	257 535.00
1401	Routes et voies de communication	17 184 094.65	-5 798 172.63	11 385 922.02	-421 432.00	0.00	0.00	430 032.00	11 394 522.02
1402	Aménagement des cours d'eau	256 002.79	-32 000.29	224 002.50	-6 400.05	0.00	0.00	0.00	217 602.45
1403	Autres ouvrages de génie civil	6 193 995.33	-541 409.37	5 652 585.96	-140 620.45	0.00	0.00	0.00	5 511 965.51
1404	Bâtiments	17 014 641.51	-8 527 268.30	8 487 373.21	-444 445.50	0.00	0.00	0.00	8 042 927.71
1405	Forêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1406	Biens meubles	991 719.45	-677 884.20	313 835.25	-42 781.30	0.00	0.00	282 377.10	553 431.05
1407	Installations en construction	2 110 675.15	0.00	511 923.45	0.00	0.00	0.00	-712 409.10	1 398 266.05
1409	Autres immobilisations corporelles	3 210 845.37	-478 203.12	2 732 642.25	-114 681.65	0.00	0.00	0.00	2 617 960.60
AUTRES IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		528 685.40	-436 405.11	92 280.29	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	61 535.39
1420	Logiciels	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1421	Licences, droits d'utilisation, droits des marques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1427	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1429	Autres immobilisations incorporelles	528 685.40	-436 405.11	92 280.29	-30 744.90	0.00	0.00	0.00	61 535.39
1441-1447	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1451-1458	Participations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1460-1469	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU PATRIMOINE FINANCIER		5 960 491.62	-1 001 484.06	3 435 797.61	0.00	0.00	0.00	0.00	3 440 007.56
1080	Terrains non bâtis	764 367.06	20 944.94	785 312.00	0.00	0.00	0.00	0.00	785 312.00
1084	Bâtiments	2 337 262.25	316 137.75	2 653 400.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2 653 400.00
1086	Biens meubles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1087	Installations en construction	1 105 295.56	0.00	-2 914.39	0.00	0.00	0.00	0.00	1 295.56
1089	Autres immobilisations corporelles	1 753 566.75	-1 338 566.75	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU PASSIF		-3 955 493.45	917 996.54	-2 932 999.31	95 844.20	0.00	0.00	86 100.00	-2 855 552.71
2068	Subventions d'investissement passif	-3 955 493.45	917 996.54	-2 932 999.31	95 844.20	0.00	0.00	86 100.00	-2 855 552.71
		49 753 192.82	-16 574 830.54	30 160 898.23	-1 105 261.65	0.00	0.00	86 100.00	30 640 200.63

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

1. TAUX D'ENDETTEMENT NET		2025	2024
Capitaux de tiers	20	4 721 121.79	4 432 413.07
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 274 789.90	11 437 192.80
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 855 552.71	2 932 999.31
Patrimoine financier	- 10	13 104 487.29	13 067 280.84
= Dette nette		35 871.69	-130 674.28
Revenus fiscaux	40	8 002 610.50	7 473 772.75
TAUX D'ENDETTEMENT NET (Dette nette / Revenus fiscaux)		0.45%	-1.75%

Remarques:

Des revenus fiscaux inhabituels et uniques (droits de succession, impôts sur les gains immobiliers, etc.) peuvent influencer la valeur de l'indicateur et leurs effets doivent être pris en compte lors de l'interprétation de l'indicateur ou lors de comparaisons.

Valeurs indicatives:

- < 100% bon
- 100% – 150% suffisant
- > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			2025	2024
Solde du compte de résultats			397 269.24	252 217.76
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320		1 201 105.85	1 163 274.85
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321		-	73 855.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35		412 763.62	320 033.94
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45		5 910.78	11 525.61
Dissolution du croire	- 3180		62 000.00	-
Attribution au du croire	+ 3180		-	9 000.00
Réévaluations emprunts PA	+ 364		-	-
Réévaluations participations PA	+ 365		-	-
Amortissements des subventions d'investissements	+ 366		-	-
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841		-	138 481.30
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466		95 844.20	95 108.30
Amortissements supplémentaires	+ 383		-	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+ 387		-	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	- 487		-	-
Dissolution préfinancement	- 4841		-	268 850.22
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	- 4893		198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	- 4895		546 009.30	546 009.30
= Autofinancement			1 103 305.23	837 301.17
Immobilisations corporelles	50		1 598 855.50	470 209.05
Investissements pour le compte de tiers	+ 51		-	8 344.00
Immobilisations incorporelles	+ 52		-	-
Prêts	+ 54		-	-
Participations et capital social	+ 55		-	-
Propres subventions d'investissements	+ 56		-	-
Investissements extraordinaires	+ 58		-	-
= Investissements bruts			1 598 855.50	478 553.05
Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF	60		-	-
Remboursements	+ 61		-	2 085.95
Vente d'immobilisations incorporelles	+ 62		-	-
Subventions d'investissements acquises et taxes de raccordement facturées	+ 63		104 497.60	588 236.00
Remboursement de prêts	+ 64		-	-
Transfert de participations	+ 65		-	-
Remboursement de propres subventions d'investissement	+ 66		-	-
Recettes d'investissement extraordinaires	+ 68		-	77 291.50
= Recettes d'investissement			104 497.60	667 613.45
Investissements bruts			1 598 855.50	478 553.05
Recettes d'investissement	-		104 497.60	667 613.45
= Investissements nets			1 494 357.90	-189 060.40
DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT			73.83%	-442.87%
(Autofinancement / Investissements nets)				

Valeurs indicatives:

A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.

Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :

Haute conjoncture : > 100%

Cas normal : 80 -100%

Récession : 50 – 80%

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		2025	2024
Charges d'intérêt	340	1 168.30	332.40
Revenus des intérêts	- 440	61 493.82	50 100.25
= Charges d'intérêts net		-60 325.52	-49 767.85
Revenus fiscaux	40	8 002 610.50	7 473 772.75
Patentes et concessions	+ 41	-	-
Taxes et redevances	+ 42	2 007 089.94	1 896 214.15
Revenus divers	+ 43	5 690.73	1 239.80
Revenus financiers	+ 44	506 400.62	477 853.10
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	5 910.78	11 525.61
Revenus de transfert	+ 46	1 277 506.57	1 296 276.50
Subventions à redistribuer	+ 47	231.68	332.80
Revenus extraordinaires	+ 48	744 078.50	1 058 376.47
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078.50	744 078.50
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009.30	546 009.30
= Revenus courants		12 549 519.32	12 215 591.18
PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS		-0.48%	-0.41%
(Charges d'intérêts net / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

0% – 4% bon
 4% – 9% suffisant
 > 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		2025	2024
Engagements courants	200	692 675.85	307 076.15
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 274 789.90	11 437 192.80
Engagements financiers à court terme	+ 201	-	-
Instruments financiers dérivés	- 2016	-	-
Engagements financiers à long terme	+ 206	2 904 952.71	2 994 499.31
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 855 552.71	2 932 999.31
= Dette brute		12 016 865.75	11 805 768.95
Revenus fiscaux	40	8 002 610.50	7 473 772.75
Patentes et concessions	+ 41	-	-
Taxes et redevances	+ 42	2 007 089.94	1 896 214.15
Revenus divers	+ 43	5 690.73	1 239.80
Revenus financiers	+ 44	506 400.62	477 853.10
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	5 910.78	11 525.61
Revenus de transfert	+ 46	1 277 506.57	1 296 276.50
Subventions à redistribuer	+ 47	231.68	332.80
Revenus extraordinaires	+ 48	744 078.50	1 058 376.47
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078.50	744 078.50
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009.30	546 009.30
= Revenus courants		12 549 519.32	12 215 591.18
DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS		95.76%	96.65%
(Dette brute / revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 50% très bon
 50% – 100% bon
 100% – 150% moyen
 150% – 200% mauvais
 > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		2025	2024
Immobilisations corporelles	50	1 598 855.50	470 209.05
Investissements pour le compte de tiers	+ 51	-	8 344.00
Immobilisations incorporelles	+ 52	-	-
Prêts	+ 54	-	-
Participations et capital social	+ 55	-	-
Propres subventions d'investissements	+ 56	-	-
Investissements extraordinaires	+ 58	-	-
= Investissements bruts		1 598 855.50	478 553.05
Charges de personnel	30	1 553 993.42	1 548 043.34
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	+ 31	2 421 738.85	2 605 069.75
Dissolution du croire	+ 3180	62 000.00	-
Attribution au du croire	- 3180	-	9 000.00
Charges financières	+ 34	87 318.60	62 249.53
Réévaluations, immobilisations PF	- 344	-	-
Charges de transfert	+ 36	6 475 098.06	6 052 031.96
Réévaluations, emprunts PA	- 364	-	-
Réévaluations, participations PA	- 365	-	-
Amortissements, subventions d'investissements	- 366	-	-
Charges de personnel extraordinaires	+ 380	-	-
Charges de biens et service et charges d'exploitation extraordinaires	+ 381	-	-
Charges financières extraordinaires (avec incidence sur la trésorerie)	+ 3840	-	-
Charges de transfert extraordinaires	+ 386	-	-
= Dépenses courantes		10 600 148.93	10 258 394.58
Dépenses courantes		10 600 148.93	10 258 394.58
Investissements bruts	+	1 598 855.50	478 553.05
Dépenses totales		12 199 004.43	10 736 947.63
PROPORTION DES INVESTISSEMENTS		13.11%	4.46%
(Investissements bruts / Dépenses totales)			

Valeurs indicatives:

< 10% effort d'investissement faible

10% – 20% effort d'investissement moyen

20% – 30% effort d'investissement élevé

> 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

6. PART DU SERVICE DE LA DETTE		2025	2024
Charges d'intérêts	340	1 168.30	332.40
Revenus des intérêts	- 440	61 493.82	50 100.25
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320	1 201 105.85	1 163 274.85
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321	-	73 855.95
Réévaluations emprunts patrimoine administratif	+ 364	-	-
Réévaluations participations patrimoine administratif	+ 365	-	-
Amortissements subventions d'investissements	+ 366	-	-
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841	-	138 481.30
Dissolutions des subventions d'investissements portées au passif	- 466	95 844.20	95 108.30
= Service de la dette		1 044 936.13	1 230 735.95
Revenus fiscaux	40	8 002 610.50	7 473 772.75
Patentes et concessions	+ 41	-	-
Taxes et redevances	+ 42	2 007 089.94	1 896 214.15
Revenus divers	+ 43	5 690.73	1 239.80
Revenus financiers	+ 44	506 400.62	477 853.10
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45	5 910.78	11 525.61
Revenus de transfert	+ 46	1 277 506.57	1 296 276.50
Subventions à redistribuer	+ 47	231.68	332.80
Revenus extraordinaires	+ 48	744 078.50	1 058 376.47
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487	-	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489	744 078.50	744 078.50
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893	198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895	546 009.30	546 009.30
= Revenus courants		12 549 519.32	12 215 591.18
PART DU SERVICE DE LA DETTE		8.33%	10.08%
(Service de la dette / Revenus courants)			

Valeurs indicatives:

< 5% charge faible

5% – 15% charge acceptable

> 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS		2025	2024
Capitaux de tiers	20	4 721 121.79	4 432 413.07
Part de la commune aux dettes des associations intercommunales	+	11 274 789.90	11 437 192.80
Subventions d'investissements inscrites au passif	- 2068	2 855 552.71	2 932 999.31
Patrimoine financier	- 10	13 104 487.29	13 067 280.84
= Dette nette		35 871.69	-130 674.28
Population résidente permanente		2 699	2 675
DETTE NETTE PAR HABITANT		13.29 CHF	-48.85 CHF
(Dette nette / Population résidente permanente)			

Valeurs indicatives:

- < 0 CHF patrimoine net
- 0 – 1'000 CHF endettement faible
- 1'001 – 2'500 CHF endettement moyen
- 2'501 – 5'000 CHF endettement important
- > 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

INDICATEURS FINANCIERS MCH2

Veuillez saisir les chiffres en valeur absolue (pas de signe négatif)

8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT			2025	2024
Solde du compte de résultats			397 269.24	252 217.76
Amortissements planifiés du patrimoine administratif	+ 3300/3320		1 201 105.85	1 163 274.85
Amortissements non planifiés du patrimoine administratif	+ 3321		-	73 855.95
Attributions aux fonds et financements spéciaux	+ 35		412 763.62	320 033.94
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	- 45		5 910.78	11 525.61
Dissolution du croire	- 3180		62 000.00	-
Attribution au du croire	+ 3180		-	9 000.00
Réévaluations emprunts PA	+ 364		-	-
Réévaluations participations PA	+ 365		-	-
Amortissements des subventions d'investissements	+ 366		-	-
Amortissements exceptionnels études zone sportive	+ 3841		-	138 481.30
Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	- 466		95 844.20	95 108.30
Amortissements supplémentaires	+ 383		-	-
Amortissements suppl. des prêts, participations et subventions d'investissements	+ 387		-	-
Dissolution suppl. des subventions d'investissements portées au passif	- 487		-	-
Dissolution préfinancement	- 4841		-	268 850.22
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	- 4893		198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	- 4895		546 009.30	546 009.30
= Autofinancement			1 103 305.23	837 301.17
Revenus fiscaux	40		8 002 610.50	7 473 772.75
Patentes et concessions	+ 41		-	-
Taxes et redevances	+ 42		2 007 089.94	1 896 214.15
Revenus divers	+ 43		5 690.73	1 239.80
Revenus financiers	+ 44		506 400.62	477 853.10
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ 45		5 910.78	11 525.61
Revenus de transfert	+ 46		1 277 506.57	1 296 276.50
Subventions à redistribuer	+ 47		231.68	332.80
Revenus extraordinaires	+ 48		744 078.50	1 058 376.47
Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	- 487		-	-
Prélèvement sur le capital propre	- 489		744 078.50	744 078.50
Prélèvement sur les préfinancements du capital propre	+ 4893		198 069.20	198 069.20
Prélèvement sur réserve liée au retraitement	+ 4895		546 009.30	546 009.30
= Revenus courants			12 549 519.32	12 215 591.18
TAUX D'AUTOFINANCEMENT			8.79%	6.85%
(Autofinancement / Revenus courants)				

Valeurs indicatives:

> 20% bon

10% – 20% moyen

< 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

INDICATEURS FINANCIERS

	2025	2024
1. TAUX D'ENDETTEMENT NET	0.45%	-1.75%
2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT	73.83%	-442.87%
3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS	-0.48%	-0.41%
4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS	95.76%	96.65%
5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS	13.11%	4.46%
6. PART DU SERVICE DE LA DETTE	8.33%	10.08%
7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS	13.29 CHF	-48.85 CHF
8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT	8.79%	6.85%